



CHARTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE DE LA RÉSIDENCE

Bienvenue à Reflets de Seine !

Nous avons conçu un espace de vie novateur accueillant aussi bien les aînés que les familles, afin de favoriser l'autonomie, la solidarité, et le lien entre les générations. Dans cet esprit, cette charte incarne les piliers de notre engagement collectif :

- le respect
- la solidarité
- la citoyenneté
- le partage
- la tolérance

Les familles et jeunes générations sont invitées à faire preuve d'attention envers les plus vulnérables. Chaque habitant, quels que soient son parcours ou son âge, est encouragé à

valoriser ses savoirs et savoir-faire au service du bien vivre ensemble. Le responsable de site veille à faire vivre cette dynamique collective.

Une cohabitation harmonieuse : un engagement partagé

Une étude IFOP (2018) révélait que 64 % des jeunes estiment être jugés négativement par les aînés, tandis que 85 % d'entre eux affirment avoir une image positive des personnes âgées. Ces représentations croisées influencent notre manière de cohabiter. Surmonter ces a priori est essentiel pour créer un climat bienveillant, fondé sur l'acceptation de l'autre.

Cette charte énonce les attitudes attendues dans notre lieu de vie. Elle est évolutive et co-construite, avec la participation de tous les habitants.

SOLIDARITÉ : UN ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN

- Je prends le temps de saluer et de connaître mes voisins.
- J'offre volontiers un coup de main (courses, covoiturage...) sans me substituer aux professionnels.
- J'alerte en cas de situation préoccupante.
- Je prends part à la vie sociale selon mes disponibilités et compétences.
- Je valorise les échanges intergénérationnels et respecte les différences.
- Je rends service de manière désintéressée.

CITOYENNETÉ : CHACUN EST ACTEUR DE LA RÉSIDENCE

- Je propose des idées d'animations collectives et je participe aux décisions communes.
- Je facilite le dialogue et la résolution de conflits par la discussion ou avec l'aide du référent.
- Je participe à des échanges de services dans un esprit de réciprocité et de convivialité.

VIVRE ENSEMBLE AU QUOTIDIEN

À l'intérieur de la résidence :

- Je respecte les parties communes et le personnel de la résidence.
- Je ne laisse aucun objet, déchet ou animal salir les espaces communs.
- Je respecte les horaires de tranquillité pour les travaux et évite les nuisances sonores.
- Je respecte les consignes de tri et de propreté.
- Je n'utilise pas mon balcon comme un lieu de stockage.

☒ Il est formellement interdit de fumer ou vapoter dans les logements et les parties communes.

À l'extérieur de la résidence :

- Je tiens mon animal en laisse et je nettoie derrière lui.
- Je respecte les espaces verts, les jeux, et les zones piétonnes.
- Je stationne uniquement aux emplacements prévus.
- Je veille à la sécurité et au respect des accès d'urgence.

- Je ne nourris pas les animaux errants.
- Je veille à la propreté de mon balcon et respecte les règles de vie collective.

ENGAGEMENT INDIVIDUEL

Je soussigné(e), Monsieur / Madame _____, atteste avoir pris connaissance de la présente charte du bien vivre ensemble à Reflets de Seine.

Je m'engage à :

- Respecter et promouvoir les valeurs de respect, solidarité, citoyenneté et tolérance.
- M'investir dans la vie collective à la hauteur de mes moyens.
- Encourager les comportements bienveillants et inclusifs.

• Je propose d'apporter, dans les limites de ma disponibilité et de mes compétences, les éléments suivants :

- _____
- _____
- _____

Fait à Aubergenville, le _____

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »